

ASSEMBLÉE NATIONALE
22 mai 2015

DIALOGUE SOCIAL ET EMPLOI - (N° 2792)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 372

présenté par
M. Poisson et M. Cherpion

ARTICLE PREMIER

Au début de la deuxième phrase de l'alinéa 35, substituer aux mots :

« Ils en informent »

les mots :

« Le salarié en informe ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.